LA GESTION DE LA POLLUTION DIFFUSE LIEE AUX PHYTOSANITAIRES

Le plan écophyto

Le plan Ecophyto a été lancé, en 2008, pour diminuer le recours aux produits phytosanitaires, en zones agricoles et non agricoles, tout en continuant à assurer un niveau de production élevé tant en quantité qu'en qualité dans une perspective de développement durable. Fruit d'une concertation entre l'ensemble des parties prenantes, le plan est piloté par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

L'observatoire des achats de produits phytosanitaires

Pour les usages agricoles, en moyenne triennale glissante, l'indicateur de suivi du plan Ecophyto, le NODU (indicateur utilisé pour mesurer les ventes), augmente de 5 % entre la période 2009-2010-2011 et la période 2011-2012-2013, avec augmentation de 9,2% en 2013 par rapport à 2012.

Les quantités de substances actives, quant à elles, augmentent de 5,1% entre 2013 et 2012 et de 3,6% entre 2009 et 2013. En tendance, entre 2013 et 2012, le recours aux insecticides a diminué de 8,7%, tandis que le recours aux fongicides et aux herbicides a augmenté respectivement de 8,7% et 13,2%.

En 2013, les conditions climatiques ont favorisé le développement de la pression parasitaire et donc le recours aux produits phytosanitaires. Mais le contexte climatique et la pression parasitaire ne sont pas les seuls éléments d'explication. En 2012, malgré une pression parasitaire élevée, l'indicateur NODU avait baissé.

Pour les usages non agricoles, en NODU, entre 2013 et 2012 la baisse enregistrée est de 7,9%. Entre 2009 et 2013, le NODU ZNA diminue de 3,4%. Les quantités de substances actives, elles, diminuent de 8,7% entre 2012 et 2013 et de 35% entre 2008 et 2013.

La révision du plan écophyto

Depuis 2009, le plan Ecophyto a permis la mise en place d'outils (ex : bulletins de santé du végétal) et de références (ex : systèmes de culture économes et performants) qui ne sont que très marginalement appropriés par les agriculteurs. La diffusion et l'appropriation par tous de ces références, est l'enjeu de la révision du plan Ecophyto. Il s'agit de tirer le meilleur de ce qui a été mis en place pour accompagner le plus grand nombre dans le changement de pratiques. Ecophyto V2 doit, dans la dynamique du projet agro-écologique, donner l'impulsion nécessaire à une appropriation par le plus grand nombre des objectifs et des outils construits ainsi que de réussir l'engagement de l'ensemble du monde agricole dans le développement de systèmes économes en intrants.

Étude sur la hiérarchisation des bassins versants vis-à-vis des phytosantaires

Maintien d'une surveillance renforcée de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les bassins versants prioritaires identifiés dans l'étude "hiérarchisation" réalisée par la DREAL.

Pour la Loire-Atlantique, les masses d'eau concernées sont la Sanguèze et la Maine pour les plus prioritaires, la Sèvre Nantaise depuis la moine jusqu'à la Loire, la Boulogne, la Logne, l'Ognon, le Falleron, la Boire de la Roche, ainsin que trois ruisseaux appartiennant au bassin versant de la Sèvre Nantaise : le Maingot, la Margerie et le Chaintreau.

La qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires en 2013 :

Sur les 414 molécules recherchées, 132 ont été quantifiées au moins une fois. La part des herbicides reste prédominante (63% contre 21% pour les fongicides et 14 % pour les insecticides).

La **Sanguèze** et l'**Ognon** ressortent en très mauvais état. Le bassin versant de la Sanguèze est très préoccupant. En effet, 6 pics supérieurs à 5 µg/l* (molécules cumulées) ont été quantifiées. 6 pics d'**AMPA** supérieurs à 2 µg/l* ont été analysés ainsi qu'un pic pic de **Aminotriazole** (herbicide sur vigne, fruit et non agricole), 1 pic de **Métalaxyl** (fongicide sur légumes et fleurs), 1 pic de **Carbendazime** (fongicide), 1 pic de **Dimétomorphe** (fongicide sur légumes, arbuste et vignes).

Deux pics supérieurs à 2 µg/l de glyphosate ont été détectés sur l'**Ognon** et un pic de Boscalid (fongicide sur légumes, vignes, pommes et céréales). Le **Falleron** et le **Don** ressortent en état médiocre. Un pic d'**Ispoproturon** (herbicide sur céréales) a été détecté sur le Don.

*Les valeurs 2 µg/l et 5 µg/l sont les normes "eaux brutes" respectivement pour une molécule et la somme de molécules.

Les molécules les plus souvent quantifiées sont dans l'ordre l'atrazine et ses dérivées, l'AMPA, l'isoproturon, le métaldéhyde, le diuron, le métalochlore, le chlortoluron, l'Imidaclopride, le glyphosate, la simazine et ses dérivés.

Le Glyphosate, sa molécule « résidu » l'AMPA ainsi que le métaldéhyde sont les 3 premières molécules les plus fréquemment rencontrées en terme de dépassement du seuil de 0,1 µg/l.

Le **métaldéhyde** (molluscicide), très soluble dans l'eau et retenu que très partiellement au niveau des usines de traitement d'eau potable a été quantifié dans près de 52% des prélèvements dont 16,5% présentent des concentrations supérieures au seuil de 0,1 µg/l. Une vigilance sur l'utilisation de cette molécule doit être maintenue.

D'autre part, des concentrations de bentazone et de métaldéhyde supérieures à 0,1 µg/l ont aussi été mesurées dans les eaux souterraines du captage de Saffré.

Il est proposé de réaliser des contrôles spécifiques sur l'utilisation de la bentazone et du métaldéhyde sur ce secteur.

Traitement d'un fossé par des produits phytosanitaires

Bilan 2014

Réalisation d'une plaquette de communication sur la problématique du **métaldéhyde**

Objectifs 2015

Renforcement des contrôles liés à l'usage du **métaldéhyde** et de la **bentazone** sur le captage de Saffré